

PRIX DE L'ABONNEMENT.  
Edition Quotidienne.  
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.  
POUR LES ETATS-UNIS.....\$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00  
POUR L'ETRANGER.....\$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.25  
Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

PRIX DE L'ABONNEMENT.  
Edition Hebdomadaire.  
Un An. 6 Mois. 3 Mois. 1 Mois.  
POUR LES ETATS-UNIS.....\$2.00 \$1.50 \$1.00 \$0.50  
POUR L'ETRANGER.....\$4.00 \$3.00 \$2.00 \$1.25  
Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.



# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

Seul Journal Français Quotidien au Sud

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, MATIN, 6 MAI 1897.

Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.  
Bureau: 233 rue de Charbon.  
Entre Conti et Beauville.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

L'Allemagne et les Droits d'Entrée sur les Sucres Etrangers.

Il est possible que le bill Dingelt, avec ou sans les amendements du Sénat, excite les sympathies et provoque les actions de grâce, même, de tous les travailleurs et producteurs américains, surtout ceux de l'industrie sucrière, qu'il va quelque peu relever de sa détresse; mais il provoque ailleurs, surtout en Allemagne, de vives réclamations, des protestations indignées, précisément à cause des anciens droits d'entrée sur les sucres, qu'il fait revivre, au moins en partie. Il soulève un tollé général chez presque tous les sujets de Guillaume II. Ils se croient par là même permis de doter de toute espèce de primes d'exportation leurs produits, qui peuvent ainsi s'introduire et s'imposer partout, à la faveur du bon marché; mais ils n'admettent pas qu'on leur rende la pareille, en barrant le passage à leurs articles, au moyen de droits d'entrée, qui sont presque les équivalents de leurs primes d'exportation.

Le fait est qu'on a commis à leur endroit, une lourde faute. On leur a laissé, pendant assez longtemps, la pleine et entière jouissance de ce privilège qui faisait si bien leurs affaires et leur permettait d'encombrer les marchés étrangers de leurs produits. Ils s'en sont fait une douce habitude. Aussi, quand, un peu trop tardivement, on cherche à se défendre contre ces envahissements, ils poussent les hauts cris et menacent d'interdiction, de prohibition, tous les articles européens. Qu'on les laisse dire ce qu'ils voudront et agir comme ils l'entendent. Franchement, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir beaucoup à gagner avec eux. En fait de produits agricoles, ils ont toujours préféré ceux de provenance russe à ceux de provenance américaine. C'est là pour eux une affaire politique autant qu'économique. Les américains auraient grand tort de leur céder sur ce point l'avantage qu'ils en tiraient. C'est plus que problématique, tandis que la perte est certaine.

Du reste, la résolution semble bien prise à cet effet. On ne laissera plus noyer l'industrie sucrière s'en aller à la dérive. On connaît trop bien actuellement les conséquences d'une pareille politique. Le Bill Wilson a causé trop de maux pour que les américains retombent jamais dans la même faute.

## LE MOINEAU FRANÇ.

Le moineau franc, avide et pillard, qui dévore indifféremment les vers blancs et les graines, les hannetons et les cerises, vient d'être frappé d'ostracisme par les autorités anglaises. Le Board of Agriculture et le Home Office sont tombés d'accord pour le mettre hors la loi qui protège les oiseaux du Royaume-Uni contre la fraude des enfants et le plomb des braconniers: «La question de savoir si le moineau (*passer domesticus*) doit être considéré comme un oiseau utile à l'agriculture a été discutée par nous. La majorité du Conseil s'est déclarée pour la négative.» C'est en ces termes péremptoirs que le Board of Agriculture vient de voter le moineau aux massacres. — Nous nous rappelons encore l'époque, qui n'est pas très éloignée, où des étrangers de naissance importaient triomphalement d'Europe des moineaux français qui faisaient, disaient-ils, complètement défaut à la Nouvelle-Orléans. «Ces moineaux feraient, prétendaient-ils, une guerre acharnée aux insectes. Leur venue parmi nous serait un grand bienfait.» Nous les avons, ces moineaux; ils pullulent parmi nous, dans

certaines quartiers. Ne commente-t-on pas à s'en plaindre? Qui sait, si, dans quelques années, nous ne serons pas obligés de faire comme les autorités anglaises et de demander le massacre des moineaux français?

## UN IMPOT MORT-NE

Les tracasseries du fisc.

Les Parisiens, depuis quelques jours, peuvent assister, dans leurs rues, à un spectacle singulier. Deux ouvriers s'en vont le long des maisons, dont ils inspectent avec une attention minutieuse les façades; l'un porte une échelle et l'autre possède une carriole. Devant chaque maison ils s'arrêtent; l'échelle est dressée contre le mur; l'ouvrier qui la portait grimpe et descend les petites plaques qui portent les noms des compagnies d'assurances ou l'indication cabalistique: M. A. C. L. «Maison assurée contre l'incendie». Les plaques sont jetées dans la carriole, et les ouvriers vont recommencer devant la façade suivante leur travail singulier. Et c'est ainsi qu'une à une se défont les maisons de Paris et elles présentent, au-dessus de la porte d'entrée, au fur et à mesure que les plaques de tôle tombent au fond de la carriole, de petites taches quadrangulaires fort laides.

Voici la raison de ce fait. L'administration municipale a voulu faire payer un droit pour chaque plaque apposée aux façades et, pour ne point payer ce droit, les propriétaires font enlever les plaques.

La ville de Paris, à réorganisée, ces temps derniers, son service d'architectes-voyers et a recommandé à ces agents, dans l'intérêt des finances municipales, la plus grande vigilance. Ainsi stimulés, ces agents ont fait de singulières découvertes. Ils se sont avisés alors que les plaques de tôle mince qui portent le nom de la compagnie d'assurances faisaient saillie sur la voie publique, et que toute «saillie» payait à la ville un droit.

Or, l'épaisseur des dites plaques n'atteint pas un millimètre. D'ailleurs, ces plaques sont posées, à l'ordinaire, au-dessus des portes d'entrée: la saillie que font les moulures supérieures des portes et, surtout, les enseignes qui couronnent la plupart des ouvertures, portes ou fenêtres, des maisons de Paris est, en comparaison, tellement considérable que l'on peut soutenir que les plaques d'incendie ne font nullement saillie sur la rue. Dans les délibérations qui ont eu lieu au Conseil municipal, où la question a été portée récemment, on a soutenu l'opinion que ces plaques servaient aux compagnies d'assurances de réclame.

La vérité est que la Ville a vu dans cette affaire une excellente occasion de percevoir un nouvel impôt, qu'elle a espéré très productif. L'architecte voyer a estimé qu'il existait à Paris 35,000 plaques environ; le droit fixe, par plaque, étant de 5 francs, la recette, qui devait provenir de l'application immédiate du droit de saillie aux plaques des compagnies d'assurances, devait être de 175,000 francs. Les conseillers municipaux se réjouirent en inscrivant, de ce chef, au budget de la Ville, une somme de 50,000 francs. Ils avaient compté sans leur hôte.

Dès qu'on demanda à nos compagnies d'acquiescer le nouveau droit, elles refusèrent. «Ce n'est pas nous, dirent-elles, qui apposons sur la façade des immeubles de Paris les plaques que vous prétendez imposer. Nous les donnons aux propriétaires assurés, et ceux-ci en font ce qu'ils veulent; ils les mettent sur leurs maisons, afin que nul n'ignore que celles-ci sont assurées contre l'incendie — ce qui constitue pour eux un certain avantage, — ou les mettent dans leurs greniers; nous n'avons rien à voir à cela.»

La Ville se tourna alors vers les propriétaires et leur dit: «Payez-moi.» Les propriétaires se montrèrent, dans cette circonstance imprévue, gens d'esprit. Ils ne répondirent rien et se mirent dare-dare à faire enlever les fâcheuses petites plaques. L'idée des architectes-voyers municipaux n'aura donc point été des

plus heureuses: des 175,000 fr. que devait toucher la Ville, probablement il ne restera rien.

## Téléphone et Téléscripteur.

Il est curieux de remarquer que c'est souvent en revenant sur ses pas, en reprenant les conceptions primitives, et en les améliorant, qu'on perfectionne les inventions. Ainsi, les premiers canons, les canons de Crécy, se chargeaient par la culasse, au moyen d'un récipient de la forme d'un litre de mesure, dans lequel on logeait la charge, et qu'on maintenait au moyen d'un étrier de fer contre l'ouverture postérieure de la pièce. On considéra comme une grande simplification et un grand progrès le chargement par la bouche, et finalement, on a perfectionné les bouches à feu en revenant au chargement par la culasse. De même, les premiers chemins de fer furent composés de wagons roulant sur des rails et trainés par des chevaux. On inventa les locomotives, puis on vulgarisa les chemins de fer; en les répandant dans les villes et sur les routes, sous forme de tramways, c'est-à-dire des voitures trainées par des chevaux. Il est vrai qu'on est en passe de supprimer les chevaux.

Le téléphone va probablement subir une évolution analogue. On avait estimé, avec raison, que le téléphone constituait, sur le

l'appareil en communication avec le fil téléphonique, l'un des correspondants écrit, comme il le ferait à la machine à écrire. L'autre voit se dérouler devant lui la bande de l'appareil portant des phrases en caractères romains, et le premier garde une bande semblable qui se déroule sur son propre appareil et lui retrace ce qu'il a écrit. Il n'y a donc plus de discussion possible sur les termes employés.

Il semble que cet appareil peut rendre de très sérieux services, principalement dans les administrations publiques, où l'ordre et la précision exigés se contentent mal du téléphone, et en matière militaire, où des instructions mal comprises peuvent avoir de graves conséquences.

## DEPECHE TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE  
NOUVELLES ETRANGERES  
Blocus Prochain de Salonique.  
New York, 6 mai.—Une dépêche de Volo annonce que l'escadre turque quitte les Dardanelles. Le prince George est allé avec une flotte de torpilleurs bloquer Sa-

## L'ACTUALITE



LE GENERAL RIUS RIVERA.  
Le portrait ci-dessus a été fait d'après la photographie de Rius Rivera, le patriote cubain, actuellement emprisonné par les Espagnols. Le général Rivera a été fait prisonnier, il y a quelques semaines, après avoir reçu une blessure dans une escarmouche.

télégraphe, un immense progrès. Et voici que le téléphone va se doubler du télégraphe, grâce au Téléscripteur, inventé par M. Hoffmann.

Il est reconnu que la civilisation est un effort incessant vers la satisfaction de besoins incessamment créés. En vertu de cet axiome, dès qu'on a trouvé une solution à l'un des problèmes de la vie sociale, on ne tarde pas à découvrir que cette solution n'est pas définitive, et on lui trouve immédiatement d'innombrables défauts. C'est ce qui se passe pour le téléphone. On lui reproche principalement de ne garder aucune trace des conversations et de se prêter à de regrettables indiscrétions. Il est certain que, toutes les fois qu'il y a ordre transmis et, par conséquent, responsabilité engagée, le téléphone est insuffisant. De plus, avec toute la bonne foi possible, un des interlocuteurs peut oublier ce qu'il a dit.

Le Téléscripteur remédie à cet inconvénient. C'est, en réalité, une machine à écrire à distance, un véritable appareil télégraphique, donnant les mêmes résultats que le télégraphe de Hughes, mais simplifié comme mécanisme et comme fonctionnement, de telle sorte que le premier venu peut s'en servir. De plus, il est établi à un prix relativement bas. Au moyen d'un commutateur spécial, la conversation parlée se transforme en conversation écrite. A partir du moment où l'on met

tonique et intercepter les renforts turcs arrivant de Smyrne. Les Turcs ont été mis en déroute dans un engagement près de Nicosa.

Une entrevue avec le général Smolenski.  
New York, 5 mai.—Une dépêche de Velestino au Journal.

Dans une entrevue, le général Smolenski, le héros de la Grèce, a témoigné une vive indignation de la déroute de ses compatriotes à Mati. Comment cela a-t-il pu arriver, s'est-il écrié! C'était une panique sans raison, une retraite sans excuse. On ne peut reprocher aux troupes, à Mati, de la lâcheté. C'est avec ces mêmes troupes que nous avons à Reveni, combattu pendant cinq jours, un ennemi terriblement supérieur et que nous l'avons mis en fuite. Croyez-moi, c'est une honte de l'état-major, rien qu'une bêtise qui a jeté parmi elles la panique. Comment ces hommes peuvent-ils combattre s'ils ont perdu confiance dans leurs chefs?

On a dit que l'armée était découragée. C'est un non-sens. Ces hommes étaient prêts à marcher partout en avant. Comment leur faire comprendre un système de retraite continue, sans qu'il y ait défaite? Nos soldats sont comme les soldats français. Ils ont besoin de toujours aller en avant; mais ils veulent en même temps voir leurs officiers toujours à leur tête. Je le répète, ce sont les mêmes troupes que nous conduisions — Dimopolis, Janticoasta et moi-même à Reveni et à Bargheze; mais alors, nous marchions en avant.

## PARIS EN DEUIL.

La Catastrophe de la rue Jean Goujon.  
PLUS DE DEUX CENTES MORTS.

Paris, France, 5 mai.—Le terrible incendie du Grand Bazar de charité, une construction provisoire en bois érigée dans la rue Jean Goujon pour la fête annuelle de charité donnée sous le patronage des dames les plus éminentes du monde parisien, a jeté dans le deuil la capitale de la France.

L'incendie, qui a éclaté à quatre heures et quelques minutes, hier après-midi, à l'endroit où était installée le Kinématographe, près de la table de vente de la duchesse d'Uzès, pendant que quinze cents ou deux mille assistants se pressaient dans l'enceinte, a coûté la vie à plus de deux cents personnes, croit-on.

de service pendant la nuit sur la scène de la catastrophe.

Le déblaiement continu. De grandes quantités de pièces de monnaie, de montres, de bagues, de colliers et de bracelets ont été trouvées dans les débris.

A huit heures un mouvement s'est produit vers un coin des ruines où un nouveau cadavre venait d'être trouvé.

Ce n'était guère autre chose qu'un tronçon carbonisé, sans tête et sans membres, et on n'espère guère établir son identité.

Dans ce cas, comme dans tous les autres, les pompiers et les agents de police ont soigneusement examiné la place où se trouvait le cadavre afin de découvrir, s'il était possible, quelque bijou ou autre objet permettant d'établir l'identité des restes.

Dès que des corps sont réclamés par des parents ou d'autres personnes assistant aux travaux de recherches ils sont placés dans des voitures préparées et conduits aux domiciles que les défunts occupaient de leur vivant.

Le spectacle, pendant la nuit, était remarquable. Des soldats d'infanterie formaient un cordon autour de la sinistre place.

Les torches, les lumières électriques et les becs de gaz se reflétaient sur les bayonnettes et les uniformes et jetaient des lueurs lugubres sur les maisons du voisinage, dont les fenêtres ont été occupées presque la nuit entière par des personnes suivant du regard le sinistre travail des déblayeurs.

Mmes Suquet, Madeleine Lunducouer, Mmes Leclerc, de Houve, Marie Charria, Kahn, Cohen, Louise Lourmand, Tullay, de Fardonner, Mme de Clermont, Mme Rivier, Mme de Vauvargues, Mmes Le Normand, Mmes Esther, Guillier, Cateron, de Grancey, Sour Guillaume, sœur Virginie Thomassin, mère supérieure des Sœurs de St-André, Sœur Julie Garville, Mmes de Beuthier, Chavigny, de Valence, Vitmont, de Varanville, Le Grand, Hazer, Mmes Jacquin, Verhaaseldt, Mme Doran, M. Léon Gaullanmel, M. Jacques, Hansmann, général Monier, Père Marbeau, Baron de Shonlay, comte de Bonnaval, vicomte de St-Pierre, vicomte de Chevigny, Mme Serrurier, femme d'un des plus éminents généraux de l'armée française, Mme la générale Wrede, Mme la générale Chevala, Mme Carbone, Mme de Bendier d'Age, Mlle Coman, Mlle Fincaal, Alfred David.

Parmi les personnes les plus grièvement blessées se trouvent: Duchesse de la Torre, Comtesse de Riancy, Comte de Montclair, Comte de Devissin, Mme Macede, Mme Récamier, Mme de Laume, Mme Hyster, Mme Edouard André, Mme de la Tour du Pin, Mme Malezieux, Mme Lebevre, Vicomtesse de Lucey, Marquise de Lubersac, Mme Rafaelli et Mlle Rafaelli.

Il faut se rappeler que par suite de l'état des corps l'identification, en beaucoup de cas, est extrêmement incertaine, et que la liste des morts donnée plus haut, est sujette à révision. Parmi les objets recueillis dans les ruines se trouve une bague portant l'inscription suivante: Ferdinand d'Orléans—Sophie de Bavière—les noms du duc et de la duchesse d'Alençon. C'est probablement la bague de fiançailles de Son Altesse la duchesse d'Alençon. Une montre d'argent attaché à une chapelette a été également reconnue comme la propriété de la duchesse.

Toutes les maisons du voisinage sont visitées, dans l'espoir d'y rencontrer quelque blessé.

## Découverte du Cadavre de la Duchesse d'Alençon.

Paris, France, 5 mai.—Le corps de la duchesse d'Alençon a été reconnu parmi les victimes de l'incendie du Grand Bazar de Charité. Le duc d'Alençon avait refusé de quitter le lieu du sinistre: ce n'est qu'au jour qu'il a consenti à retourner à son domicile, accablé de fatigue.

La reine de Naples et d'autres parents de la duchesse ont passé la nuit à l'hôtel du duc d'Alençon, avenue Friedland, attendant des nouvelles.

## Le Président Faure et les Membres du Gouvernement.

Paris, France, 5 mai.—Pendant la soirée entière le président Faure est resté en communication constante avec le préfet de police, qui lui a communiqué les noms des morts et des blessés reconnus. Le président a envoyé partout des officiers d'ordonnance pour s'enquérir de l'état des blessés. Ayant appris que plusieurs de ceux-ci étaient installés à l'hôpital Beaujon M. Faure est parti à dix heures du soir pour les consoler. Dans la cour de l'hôpital le président a rencontré les chirurgiens prodiguant leurs soins aux blessés; il les a remerciés de leur dévouement. Mme de Florès, la femme du consul d'Espagne, a rendu le dernier soupir au moment où le président arrivait à son chevet. Une réunion extraordinaire des membres du cabinet a été tenue ce soir.

## Incidents poignants.

Paris, France, 5 mai.—On raconte des incidents poignants. Mme Furlard a été sauvée par son mari qui, après l'avoir conduite en lieu de sûreté, s'est précipité dans la bâtisse en flammes pour sauver sa fille. Il la saisit dans ses bras et il était près de la porte quand les flammes les ont atteints; et le père et la fille ont été brûlés vifs sous les yeux de la mère affolée. Le baron de Mackau a pénétré sept fois dans la fournaise pour tenter de sauver sa sœur. Chaque fois il a sauvé une autre personne, et il a eu la douleur de voir mourir sa sœur, n'ayant plus la force de l'emporter. La marquise de l'Agie a été sauvée par un pompier, qui a été sauvé par un pompier, qui a été sauvé par un pompier. Toutes ses amies étaient tombées autour d'elle, et elle était à genoux, priant en attendant la mort.